

FICHE D'IDENTIFICATION

Intitulé du Certificat d'Etudes Complémentaires **Pathologie tumorale
maligne de l'appareil locomoteur**

Coordinateurs du CEC

Coordinateur1:

- Nom et Prénom: Pr Ag Sarra MESTIRI
- E-mail: mestirisarra75@gmail.com

Coordinateur2:

- Nom et Prénom: Pr Ag. Ahlem BDIQUI
 - E-mail: ahlembdioui2501@gmail.com
-

Objectifs du CEC

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour le diagnostic et de la prise en charge des tumeurs malignes de l'appareil locomoteur
 - Poser le diagnostic de tumeur maligne de l'appareil locomoteur, qu'elle soit d'origine osseuse ou des tissus mous, en se basant sur des critères clinico-radiologiques et histopathologiques.
 - Assurer, grâce à une approche multi-disciplinaire une évaluation pré-thérapeutique optimale à la lumière de l'imagerie et de l'examen histopathologique
 - Instaurer une prise en charge thérapeutique adéquate pour les patients atteints d'une tumeur de l'appareil locomoteur.
-

Public cible

Médecins et résidents en anatomie pathologique, radiologie, orthopédie, carcinologie médicale, radiothérapie.

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion

(Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC:** L'enseignement de la formation débutera au cours de l'année Universitaire 2022-2023.
- **Durée d'études:** 1 an d'étude clôturé par un examen théorique et un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire:** 60 heures dispensées en 5 modules soit 40 heures pour la formation théorique et 20 heures pour la formation pratique étalée sur 1an
- **Modules enseignés:**

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

Module 1 : Tumeurs osseuses malignes primitives (Volet diagnostique)

Introduction :

Section I : Epidémiologie

Section II : Démarche diagnostique devant une tumeur osseuse : point de vue de l'orthopédiste

Section III : Technique de la biopsie

Section IV : Imagerie des tumeurs osseuses malignes

Section V : Prise en charge macroscopique des tumeurs osseuses malignes

Section VI : Classification des tumeurs osseuse

Diagnostic anatomopathologique des tumeurs osseuses malignes

Module 2 : Tumeurs Osseuses malignes primitives (Volet thérapeutique)

Introduction :

Section I : Traitement chirurgical des tumeurs osseuses malignes

Section II : Particularités du traitement chirurgical chez l'enfant

Section III : Place de la radiothérapie dans le traitement des tumeurs osseuses malignes

Section IV : Place de la chimiothérapie dans le traitement des tumeurs osseuses malignes

Module 3 : Les Métastases Osseuses (1^{ère} partie)

Introduction :

Section I : Epidémiologie

Section II : Mécanismes physiopathologiques et diagnostic des métastases osseuses

Section III : Aspects des métastases osseuses à l'imagerie

Section IV : Apport des examens isotopiques

Section V: Apport de l'examen anatomo- pathologique dans le diagnostic des métastases osseuses, rôle de l'immunohistochimie

Section VI: Place de la chirurgie dans le traitement des métastases osseuses.

Section IX : Place de la chimiothérapie et des thérapies ciblées dans le traitement des métastases

Section X : Place De Radiothérapie dans le traitement des métastases

Module 4: Les Tumeurs malignes des tissus mous (Volet diagnostique)

Section I : Epidémiologie

Section II : Démarche diagnostique devant un tumeur des tissus mous

Section III : Aspects à l'imagerie des tumeurs du tissu mous

Section IV: Prise en charge macroscopique des pièces d'exérèse

Section V : Classification OMS des tumeurs des tissus mous

Section VI : Démarche diagnostique devant une tumeur des tissus mous : point de vue du pathologiste

Section VII : Apport de l'immunohistochimie

-Apport de la biologie moléculaire

Module 5 : Les Tumeurs malignes des tissus mous (Volet thérapeutique)

Section I : Traitement chirurgical des sarcomes des tissus mous.

Section II : Place de la chimiothérapie et des thérapies ciblées

Section III : Place de la radiothérapie

Section IV : Les Sarcomes Radio- induits

Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de CEC. Dépassé ce seuil, la validation du CEC en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le CEC avec la cohorte qui suit), tous candidats ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- Journées d'études

Les rencontres se feront sous forme de modules d'une journée (le weekend vendredi ou samedi /4 semaines) selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- Modalités d'évaluations:

Session principale

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou =10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage.

Session de rattrapage

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire de fin d'études.

[Soutenance de mémoire de fin d'études.](#)

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des différentes thématiques enseignées lors du CEC sous forme d'un projet professionnel de changement d'un aspect de la prise en charge du pied diabétique dans la structure habituelle de soins de l'apprenant. Il s'agit d'une évaluation noté sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.